

Le Président de la Commission locale de l'eau

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission locale de l'eau

Bordeaux, le 18 novembre 2019

OBJET : *convocation*

Je vous prie de noter que la prochaine réunion de la commission locale de l'eau sera :

**le lundi 2 décembre 2019 à 14 heures 30
au Conseil départemental de la Gironde
Salle René Cassagne, Hôtel du Département, 1^{er} étage**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

1. Validation du compte rendu de la réunion de la CLE du 8 juillet 2019
2. Point sur les actions et études en cours prévues par le SAGE et portées par le SMEGREG :
 - ✓ Unités de gestion (Disposition 1) : modifications du SAGE sur la délimitation de la zone nord
 - ✓ VMPO (Disposition 3) : modification du SAGE pour révision des VMPO des unités de gestion nord et littorale
 - ✓ Atlas des zones à enjeu aval (Disposition 6) : phase 4 de l'étude BRGM
 - ✓ Connaissance des usages de l'eau (Disposition 22) : étude de l'origine et des usages de l'eau dans les centrales à béton et projet d'étude sur la viticulture
 - ✓ Actualisation des besoins en ressources de substitution (Disposition 40) : deuxième actualisation et prospective de la demande AEP
 - ✓ Ressources de substitution pour l'AEP (Disposition 43) : identification des ressources mobilisables pour l'AEP dans la partie est du département
 - ✓ Mise en œuvre des projets de substitution (Disposition 46 et 47) : projet de contrat de substitution à partir du Champ captant des Landes du Médoc
 - ✓ Etat du parc de forages (Disposition 74) : avancement de l'étude LYRE et constitution d'une base de données des diagnostics
 - ✓ Carte de vulnérabilité des nappes du SAGE (Disposition 76) : avancement de l'étude BRGM
 - ✓ Tableau de bord du SAGE (Disposition 98) : simplification de la maquette
3. Indicateurs de performance des services d'eau potable (CD33 et SMEGREG)
4. Dossiers présentés pour avis (SMEGREG)
5. Informations et questions diverses

Je vous prie de trouver ci-joint le compte-rendu de notre dernière CLE du 8 juillet 2019.

Je vous serais obligé de bien vouloir participer à notre prochaine réunion.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Le Président,



Pierre DUCOUT